



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Discours de Mme. Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,  
à l'occasion du Forum**

**« Les stratégies culturelles pour un nouveau monde »**

**Avignon, le 20 novembre 2009**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Secrétaire d'Etat,  
Monsieur le Président du Forum d'Avignon,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames, messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je prends part aujourd'hui à l'inauguration du Forum d'Avignon, consacré cette année aux stratégies culturelles pour un nouveau monde, un thème central dans les recherches et les actions de l'UNESCO.

Depuis plus d'un an, l'ébranlement des structures économiques et financières nous a incités, plus vivement que jamais, à repenser les modes de fonctionnement de notre monde largement globalisé. Les Nations Unies, et particulièrement l'UNESCO, dans son rôle d'agence leader en culture, n'ont pas attendu, tout comme vous, l'éclat d'une crise pour mettre en avant le rôle crucial de la culture pour le développement et l'amélioration de la vie. Ce concept est l'un des arcs-boutants de l'UNESCO, où la dignité de chacun et le développement humain priment sur les considérations purement économiques. Nous plaçons au cœur de notre action le respect de la diversité culturelle, considérée à la fois comme une richesse protéiforme et essentielle dans tous les aspects de la vie, et comme une solution fondamentale pour accompagner les projets de développement.

Je suis très heureuse de constater à nouveau combien la France, pays-hôte de l'UNESCO, multiplie les initiatives en ce sens. Nous allons dans la même direction,

et j'ai la conviction que ces objectifs que nous partageons vont contribuer au renforcement des liens entre la France et notre Organisation.

Mesdames et Messieurs,

En réponse à son mandat, l'UNESCO privilégie une compréhension large et intégrée de la culture, considérée comme une richesse unique, en même temps essence et matériau, expression intime et vecteur de communication vers l'autre. En conséquence, le rôle de l'UNESCO dans le domaine de la culture est très vaste. Il couvre à la fois le passé et le présent, la protection des bâtiments, celle du patrimoine immatériel et des langues, la promotion et la protection des expressions culturelles ou la création contemporaine. Pour mettre en œuvre ces actions multiples, l'UNESCO a adopté des politiques culturelles très larges dont a besoin la culture pour être préservée, s'épanouir et être assez forte pour constituer un noyau dur du développement. C'est grâce à cette approche très large que l'UNESCO fait la différence. Pour poursuivre plus loin la réflexion et le pragmatisme, j'ai pris la décision de relancer le débat sur la culture et le développement. En postulant que la culture rend le monde plus humain, on peut anticiper que davantage de culture rendra le développement plus humain. Les industries culturelles peuvent jouer un rôle majeur dans la résolution de la crise actuelle, et les fortes politiques culturelles promues par l'UNESCO sont là pour faire de cet axiome une réalité.

Il me semble utile de brosser à grands traits le cheminement des dernières années, qui a mené l'UNESCO à adopter la Convention de 2005. Ce qui fait la force de l'UNESCO, sa valeur ajoutée, c'est qu'elle fonctionne sur la base du multilatéralisme, puisqu'elle compte 193 Etats membres et 7 membres associés. Je pense pouvoir dire que l'UNESCO a, en ce sens, une position unique et privilégiée, à la fois comme une vigie ou un explorateur. Nos recherches sur l'inclusion du vecteur 'culture' dans les stratégies sont le fruit d'un brainstorming international entre politiques et experts. Notre dialogue et nos projets émergent de l'échange constant entre pays du Nord et pays du Sud, pays développés et pays en développement. Là encore, l'UNESCO fait la différence. Au cours des dix dernières années, étant donné l'ampleur de la globalisation qui à la fois émancipe, fait peser un danger d'uniformisation et accentue les disparités, il a semblé urgent de faire une relecture dynamique de la matière culture, qui prenne en considération les nouveaux paramètres mondiaux. L'UNESCO s'est alors entouré d'un groupe d'intellectuels venus des différentes régions du monde pour apporter ensemble un

éclairage dense et une compréhension aiguë et actualisée des multiples dimensions de la culture : on se trouvait face à l'immédiate nécessité de redoubler de respect envers la culture, envisagée comme une richesse et un atout, et d'intégrer sa force motrice au processus du développement.

Tout ce travail accompli a abouti, en 2001, à l'adoption de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. C'est un texte d'une grande profondeur qui, à mon sens, prolonge la Déclaration des droits de l'homme. Il évoque entre autres l'« aspiration à une plus grande solidarité fondée sur la reconnaissance de la diversité culturelle, sur la prise de conscience de l'unité du genre humain et sur le développement des échanges culturels. » Le point fort de ce texte est qu'il articule diversité culturelle et pluralisme, droits de l'homme, accès au savoir et liberté d'expression. Ce texte postule aussi que les biens et les services culturels ne sont pas des marchandises comme les autres, puisqu'ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens. La Déclaration de 2001 est un puissant plaidoyer pour le respect de l'humanité et pour la dignité de chacun.

Mais l'UNESCO, en accord avec ses Etats membres, a estimé nécessaire d'aller plus loin, d'aller au-delà de cette Déclaration en adoptant, en 2005, un texte juridique contraignant, qui est la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Il s'agit d'un instrument normatif, adopté à ce jour par 103 Etats parties et la Communauté européenne, qui s'engagent formellement à en respecter les principes directeurs. La Convention couvre un spectre très complet, et tous ses articles revêtent une très grande importance. Je souhaiterais en citer deux, qui se rapportent plus particulièrement à notre propos d'aujourd'hui. Le premier saisit, en quelque sorte, l'essence de la Convention. Je le cite : « Les Etats parties s'efforcent de reconnaître l'importante contribution des artistes et de tous ceux qui sont impliqués dans le processus créateur, des communautés culturelles et des organisations qui les soutiennent dans leur travail, ainsi que leur rôle central qui est de nourrir la diversité des expressions culturelles. » Pour moi, il y a là une clarification explicite, surtout en cette période de bouleversements où le temps est venu d'instaurer ou de restaurer des valeurs humanistes, afin d'ouvrir la voie à un développement plus juste et plus harmonieux pour chacun. En consolidant le rôle des penseurs, des scientifiques, des créateurs et des passeurs, on ouvre la voie à un avenir plus équilibré et plus humain.

Un autre article de la Convention de 2005 apporte une réponse au défi du présent Forum d'Avignon. Je cite : « La coopération et la solidarité internationales devraient permettre à tous les pays, particulièrement aux pays en développement, de créer et renforcer les moyens nécessaires à leur expression culturelle, y compris leurs industries culturelles, qu'elles soient naissantes ou établies, aux niveaux local, national et international. » Il s'agit là une ouverture encore plus large, c'est l'ouverture sur le monde, qui est le fait de l'UNESCO. Dans notre univers globalisé, l'entraide internationale est une nécessité. En faire l'impasse serait une erreur : aucun de nous n'est une île sans lien avec les autres. Nous sommes tous enrichis des diversités multiples qui coexistent. La coopération internationale est une forme de solidarité, de respect et de tolérance que je considère fondamentales. Ce sont des valeurs qui sont au cœur de ma vision et de celle de l'UNESCO.

La Convention de 2005 vise à donner à la culture une juste place dans l'agenda politique international, notamment en reconnaissant sa double nature symbolique et économique, qui est indissociable du bien-être humain. Elle vise à protéger les expressions culturelles des différents groupes sociaux, notamment celles des groupes minoritaires et des peuples autochtones. Bien sûr, elle souligne l'importance de la culture pour la cohésion sociale en général, et sa contribution à l'amélioration du statut et du rôle des femmes dans la société, qui est aussi un facteur de paix et de développement.

Bien sûr, la Convention de 2005 encourage également le développement de partenariats entre secteur public et secteur privé. En tant que nouvelle Directrice générale de l'UNESCO, je vais non seulement ouvrir grandes les portes de l'UNESCO aux intellectuels et aux artistes de toutes les régions, mais je vais aussi promouvoir notre Organisation et construire des coopérations avec le secteur privé, faisant valoir que la culture est un atout puissant dont la capacité de renouvellement est permanente : c'est la créativité de chacun, la créativité des sociétés, desquelles toute forme d'élitisme est exclue.

Dans le domaine de la culture, l'UNESCO, je le redis, couvre un spectre très large, vous êtes nombreux à connaître les autres conventions internationales qui offrent des systèmes de protection à la culture. J'en mentionnerai deux, qui ont des liens évidents avec la Convention de 2005 sur les expressions culturelles : la Convention de 1972 sur le patrimoine mondial, culturel et naturel, et la Convention de 2003 sur

le patrimoine immatériel. Ce sont des supports fondamentaux qui prouvent chaque jour leur efficacité.

Mesdames et Messieurs,

La valeur ajoutée de l'UNESCO, c'est qu'elle traite de domaines qui à la fois s'imposent à part entière, et à la fois exigent une approche et une mise en œuvre entrelacée. Là encore, l'UNESCO fait la différence, en travaillant simultanément dans des disciplines souvent séparées : il n'y a aucune paroi étanche entre l'éducation, la science et la culture, qui sont au cœur du mandat de notre Organisation. Bien au contraire, elles sont interdépendantes, en interaction à de multiples niveaux. Elles forment une matière extrêmement dense qui ne peut être dissociée lorsqu'il s'agit de lutter contre l'illettrisme, de réduire la pauvreté ou de protéger les diversités biologique et culturelle. Faire avancer de manière holistique des projets globaux est donc d'une grande complexité, mais c'est aussi un défi et l'unique solution possible pour l'avenir.

L'une de mes priorités est bien de développer les approches interdisciplinaires dans lesquelles la diversité et les expressions culturelles auront une place stratégique. C'est l'un des moyens de faire prospérer la Convention de 2005. Le second moyen est d'encourager le plus d'Etats possible à la ratifier, afin d'universaliser le processus. Le troisième moyen est d'aider les pays à mettre en place des législations et des politiques en faveur des expressions culturelles. Le quatrième moyen est de disséminer sur le plan international le message que la culture, capital social et pilier du développement, est une clef pour le présent et l'avenir. C'est ce que démontre le Rapport mondial Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel, que l'UNESCO a publié le mois dernier.

Cette reconnaissance de la dimension transversale de la culture connaît une avancée majeure très concrète, en étant intégrée à des projets actuellement mis en œuvre dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Des projets de développement reposent, en Equateur, sur la promotion de la diversité culturelle pour réduire la pauvreté et faciliter l'inclusion sociale, au Cambodge, sur les industries créatives, ou en Mauritanie sur patrimoine, tradition et créativité pour un développement durable. Dix-huit projets de ce type sont en cours, grâce à des fonds de l'Espagne. D'autres Etats membres ont déclaré leur intention de

débloquer des fonds dans le même but d'intégration de la culture pour le développement.

J'ajouterai que nous avons co-organisé à Monza, en septembre dernier, avec le soutien de l'Italie, le Forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles, afin de rapprocher les décideurs, les créateurs et le secteur privé autour des enjeux de créativité, d'innovation et d'excellence. Cette rencontre a permis de tracer des pistes d'action communes pour replacer la culture au cœur du processus de relance.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons célébré hier la Journée mondiale de la philosophie, qui est consacrée cette année au dialogue entre les cultures. Dans l'esprit de ce Forum qui veut s'appuyer sur la culture pour instaurer un avenir meilleur, je pense, comme vous tous, qu'il est nécessaire de réfléchir à ce qui préside aujourd'hui aux relations d'échanges, de transferts et de circulations qui modèlent notre humanité. Cette réflexion va se poursuivre, puisqu'en 2010, les Nations Unies vont célébrer l'Année internationale du rapprochement des cultures, sous le leadership de l'UNESCO.

Pour approfondir la réflexion sur les possibilités d'ouverture qu'offre la culture, j'ai décidé d'établir un Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures. J'inviterai d'éminentes personnalités du monde intellectuel à s'associer à l'UNESCO pour mener plus avant la réflexion sur la culture, la tolérance, la réconciliation, mais aussi sur l'équilibre au sein de nos propres sociétés et dans le monde entier.

Enfin, je souhaiterais rendre à nouveau hommage, comme vous M. le Ministre, à Claude Lévi-Strauss, un très grand humaniste qui a, sa vie durant, porté la profondeur de ses recherches et de son regard sur le sens de l'être humain. L'histoire de l'UNESCO gardera à jamais son empreinte intellectuelle. Dans *La pensée sauvage*, il donne une description qui éclaire le fait de la production artistique, je cite : « L'art s'insère à mi-chemin entre la connaissance scientifique et la pensée mythique ou magique ; car tout le monde sait que l'artiste tient à la fois du savant et du bricoleur ; avec des moyens artisanaux, il confectionne un objet matériel qui est en même temps objet de connaissance. »

Je vous souhaite des débats très fructueux et espère qu'au cours de ce Forum, de nouveaux chemins seront mis en lumière, dont je prendrai connaissance avec le plus grand intérêt.

Je vous remercie.